

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 28 (1899)
Heft: 9

Artikel: La langue maternelle au collège
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à la pratique, déduire des applications générales à la terre qu'il cultive, constater par lui-même si les essais qu'il tente répondent aux sacrifices et enfin savoir tirer de son domaine le maximum de rendement que l'on peut exiger.

Mais pour que les conseils de l'instituteur soient vraiment profitables, il faut qu'il donne lui-même l'exemple de l'amour de la campagne. Il s'identifiera en quelque sorte avec le paysan, par sa manière de vivre, par la simplicité de ses mœurs.

De plus, l'instituteur s'intéressera aux progrès de l'agriculture en assistant lui-même aux conférences données dans la contrée, soit en se mettant au courant des cultures, soit en fréquentant les meilleurs cultivateurs.

Pendant les vacances, sachons sortir et aimons aussi à travailler aux champs. Nous donnerons à notre corps une détente salubre et hygiénique. Nous y puiserons une nouvelle vigueur et de nouvelles forces et nous aurons donné à nos élèves l'exemple de l'amour du travail.

J. G.

(*A suivre.*)

La langue maternelle au collège

BUT ET PROGRAMME

Quel but doit-on se proposer dans l'enseignement de la langue maternelle et jusqu'à quel degré convient-il de porter cette étude ?

Pour répondre à cette double question, il suffira de se rappeler ce que l'Université requiert de ses candidats, car l'enseignement secondaire n'a d'autre office que de préparer les jeunes gens aux études supérieures par le développement général de leurs facultés et par la transmission d'une certaine somme de connaissances positives.

Or, si nous procédons par exclusion, nous pouvons dire que l'Université ne réclame la connaissance, ni de la philologie proprement dite, ni de l'histoire littéraire détaillée, ni de la phonétique, puisque ces diverses branches figurent au programme des facultés des lettres. On ne saurait non plus exiger raisonnablement qu'au sortir du collège, un élève traite d'autres questions que celles qui rentrent dans le cadre de sa vie ordinaire ou de ses connaissances littéraires, scientifiques ou historiques.

Ainsi, dans l'examen de langue maternelle et dans les classes supérieures, rien de moins sensé que certains sujets de composition tels que le parallèle entre Cicéron et Démosthène, entre Alexandre et Annibal, ou la description d'une tempête sur l'Océan inconnu, une excursion sur une montagne qu'on

n'a jamais vue ou dans un désert inconnu, ou un plaidoyer sur une cause dont on ignore les données essentielles et les éléments indispensables à connaître.

Quelles sont les conséquences de ce système adopté presque partout? C'est que l'on habitue les élèves à construire des phrases vides de sens, à aborder les questions sans préparation suffisante, à les traiter d'imagination sans se soucier des faits qui doivent l'établir. On tombe ainsi dans le plus détestable verbiage.

Ce que l'on peut raisonnablement exiger de jeunes gens qui ont terminé leurs études littéraires :

a) C'est tout d'abord qu'ils sachent lire d'une manière intelligible et expressive, ce qui est assez rare ;

b) C'est qu'ils connaissent l'orthographe à fond, surtout l'orthographe d'usage ;

c) C'est qu'ils puissent parler correctement et avec une certaine facilité, soit qu'ils exposent une question, soit qu'ils développent une idée ou qu'ils défendent une thèse ;

d) Qu'ils soient à même de traiter par écrit, sous diverses formes littéraires, un sujet puisé dans le cercle de leurs connaissances. Leurs rédactions doivent témoigner non seulement d'une certaine connaissance de la langue, mais d'une culture littéraire sérieuse et d'une grande facilité dans l'expression des idées.

e) Enfin un étudiant doit connaître les divers genres littéraires avec leurs règles fondamentales, les principaux auteurs et les chefs-d'œuvre les plus célèbres dans chaque genre.

Tel sera donc le programme de la langue maternelle dans les collèges.

Est-il besoin de faire ressortir combien il est important qu'un étudiant connaisse bien sa langue ?

Pour le comprendre il n'y a qu'à se rappeler que la plupart des hommes instruits, le prêtre, l'avocat, le magistrat, le professeur surtout ne répandent leurs idées, n'exercent d'influence et ne remplissent leur ministère que par la parole. L'agrément et l'efficacité de leur enseignement et de leurs discours dépendront en grande partie de la culture littéraire acquise sur les bancs du collège. Il sera bien difficile de remédier plus tard aux défauts, aux lacunes de cette première formation.

L'homme habile à manier la parole et la plume, celui qui sait exprimer ses idées avec la force ou la finesse que comporte cet art, possèdera une supériorité évidente dans l'exercice de sa profession.

Sans doute l'éloquence proprement dite est un don naturel, mais l'art et le travail peuvent y suppléer jusqu'à un certain point.

Ce n'est donc pas sans raison que toujours on a considéré la langue maternelle comme la première et la plus importante des branches du programme d'un collège.

HISTORIQUE

L'un des premiers écrivains qui aient réclamé en France une place en faveur de la langue maternelle dans les études littéraires, ce fut le bon Rollin. « Il est honteux, dit-il dans son *Traité des études* paru en 1726, que nous ignorions notre propre langue, et, si nous voulons parler vrai, nous avouerons presque tous que nous ne l'avons presque jamais étudiée. » Pour apprendre le français, Rollin indique quatre moyens : les règles, la lecture, la traduction, la composition.

Non content de préconiser l'introduction de la langue maternelle dans les collèges, il entre dans de nombreux détails pratiques et désigne les auteurs à étudier.

Dans le cours du XVIII^e siècle ceux qui s'élèvent contre l'exclusion de la langue nationale deviennent de plus en plus nombreux et de plus en plus énergiques. « C'est sans contredit, dit un auteur, le caractère d'un pédant de se piquer de savoir le latin et le grec et de faire le difficile sur ces langues, quand il ignore celle de son pays. »

Cependant, certains collèges maintiennent la défense de parler la langue vulgaire et de l'enseigner. C'est encore le latin qui est considéré comme la vraie et seule langue maternelle.

Au commencement de ce siècle nous voyons l'enseignement de la langue maternelle, surtout celui de la rhétorique, s'introduire dans tous les programmes.

Le *Ratio studiorum* des Jésuites lui ouvre les portes toutes larges dans sa refonte de 1832 en demandant que, dans toutes les classes, on donne une solide instruction dans la langue maternelle. Cependant l'ouvrage du P. Jouvency prévoyait déjà une demi-heure accordée à la langue vulgaire et aux branches accessoires. (Ultima semihora linguæ vernaculæ et accessoriis tribuetur) dans les classes de grammaire. Les oratoriens et les jansénistes avaient déjà élargi leur cadre au XVIII^e siècle et admis l'étude du français, ainsi que l'Université.

(A suivre.)

R. H.



L'AIR EN BOUTEILLES

Comment on obtient l'air liquide. — Les services qu'il peut rendre.



Transformer l'air que nous respirons en un liquide blanchâtre, plus froid que les froids les plus intenses enregistrés dans le voisinage du pôle, le mettre en bouteilles comme du vin ou de la bière, tel est le nouveau miracle que la Science vient d'opérer. L'air liquide qu'on